FCP MON PEA

Rapport annuel au 30 Juin 2025

Société de gestion : ERASMUS GESTION

Siège social : 14 rue de Marignan 75008 PARIS

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

Sommaire

Rapport de gestion

Politique d'investissement 4

Comptes annuels

Bilan actif 15

Bilan passif 16

Compte de résultat 17

Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement 19

Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices 20

Règles et méthodes comptables 22

Evolution des capitaux propres 27

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice 28

Ventilation de l'actif net par nature de parts 29

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles) 30

Exposition sur le marché des obligations convertibles 31

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux 32

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle 33

Exposition directe sur le marché des devises 34

Exposition directe aux marchés de crédit 35

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie 36

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion 37

Créances et dettes : ventilation par nature 38

Frais de gestion, autres frais et charges 39

Engagements reçus et donnés 40

Autres informations 41

Détermination et ventilation des sommes distribuables 42

Inventaire 46

Inventaire des opérations à terme de devises 48

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) 49

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part 51

Synthèse de l'inventaire 52

Annexe 53

FCP MON PEA

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

DELOITTE & ASSOCIES

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'année s'est déroulée en quatre temps. Le T3 2024 a été marqué par une instabilité politique française (élections législatives, gouvernements Barnier puis Bayrou), pesant sur les valeurs domestiques. Aux Etats-Unis, les indicateurs économiques sont restés solides, écartant progressivement le scénario d'un « hard landing ».

Au T4 2024, l'élection de Donald Trump a dopé les marchés américains, portés par l'optimisme autour de sa politique pro-business. L'Europe et la Chine, en revanche, ont souffert d'une croissance molle, renforçant l'attrait des valeurs exposées aux États-Unis.

Début 2025, les marchés européens ont rebondi, soutenus par l'espoir d'une reprise chinoise, une amélioration conjoncturelle en Europe, et des valorisations tendues aux US. Les élections allemandes et un méga plan de relance en infrastructures ont renforcé cet élan, au profit des valeurs défensives et industrielles.

Le T2 2025 a été le plus volatil, avec le « Liberation Day » de Trump et l'annonce de hausses tarifaires massives. Après une phase de panique, Trump s'est montré conciliant, rassurant les marchés qui ont rebondi significativement en Europe comme aux États-Unis.

Thématiques clés de l'année :

- Incertitudes sur l'atterrissage de l'économie US (« hard » vs « soft landing »)
- Espoirs de baisses de taux et d'une baisse de l'inflation
- Reprise économique attendue en Chine, mais toujours molle
- Reprise en Europe, mais sur fond de demande faible et de doutes sur le modèle de croissance, cristallisés par les avertissements industriels allemands au T4 2024, suivis par l'annonce d'un plan de relance allemand
- Intensification des tensions géopolitiques (Ukraine, Proche-Orient, Iran, Taïwan, Canada et Groenland
- Montée en puissance de la thématique Défense, portée par l'intensification des conflits, le retrait militaire américain en Europe, et la pression exercée par Donald Trump pour que les alliés européens de l'OTAN financent eux-mêmes leur sécurité.
- Remise en cause de l'ordre économique mondial par Donald Trump, marquée par une guerre tarifaire agressive et la dénonciation d'accords commerciaux, y compris ceux qu'il avait lui-même signés lors de son premier mandat (ex-ALENA devenu ACEUM).
- **Préoccupations croissantes autour de la dette américaine**, liées à son niveau record, à son coût de financement dans un contexte de taux élevés, et à l'absence de trajectoire claire de stabilisation

Sur l'année le fonds FCP Mon PEA a bénéficié de son exposition à Rheinmetall (défense, +278%), aux valeurs bancaires (Axa, +36%, BNP +28%, SG +105%, Credit Agricole +26%) ainsi qu'aux valeurs industrielles (Airbus +38%, Heidelberg Materials +18%). En revanche, le fonds a souffert comme son indice de son exposition au luxe (LVMH -29%, L'OREAL -11%) et aux technologies (AS%O -40%, ASML -30%).

Le portefeuille conserve une allocation équilibrée, attentive aux risques de ralentissement aux États-Unis et aux opportunités liées à une reprise en Europe et en Chine. L'approche reste fondamentalement qualitative, centrée sur des sociétés rentables, avec une orientation marquée vers les entreprises exposées à la dynamique européenne.

PERFORMANCES DE L'OPC

Les performance passée de préjugent pas des performance futures.

Performance nette du 01/07/2024 au 30/06/2025	
FCP Mon PEA Part R	7.61 %
FCP Mon PEA Part I	8.70 %
CAC 40 dividendes réinvestis	3.81 %

FCP MON PEA

ELIGIBILITE AU PEA

Le pourcentage d'investissement en actifs éligibles au PEA s'élève à 99 % au 30/06/2025.

PRINCIPAUX MOUVEMENT INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Instrument	ISIN	Trade Date	Buy/Sell	Quantity	Trade Price	Currency	Gross Amount
BNP PARIBAS	FR0000131 104	30/10/2024	Sell	-55200,00	66,11	EUR	3649272,00
LVMH	FR0000121 014	18/10/2024	Buy	5385,00	626,5366	EUR	-3373899,59
VINCI SA	FR0000125 486	18/10/2024	Sell	-30000,00	106,9536	EUR	3208608,00
LVMH	FR0000121 014	29/10/2024	Buy	5000,00	633,6295	EUR	-3168147,50
Biomerieux	FR0013280 286	30/10/2024	Buy	20531,00	109,2276	EUR	-2242551,86
Thales SA	FR0000121 329	31/10/2024	Sell	-15000,00	148,5006	EUR	2227509,00
Capgemini SE	FR0000125 338	12/03/2025	Buy	12000,00	149,9392	EUR	-1799270,40
SCHNEIDER ELECTRIC SE	FR0000121 972	18/10/2024	Sell	-7000,00	245,593	EUR	1719151,00
KONINKLIJKE KPN NV	NL0000009 082	12/03/2025	Buy	450000,00	3,7289	EUR	-1678005,00
PERNOD RICARD SA	FR0000120 693	07/01/2025	Buy	15000,00	110,35	EUR	-1655250,00
ASM International NV	NL0000334 118	12/03/2025	Sell	-3753,00	432,5149	EUR	1623228,42
ZALANDO SE	DE000ZAL 1111	26/06/2025	Buy	60000,00	27,05	EUR	-1623000,00
MONCLER SPA	IT00049651 48	26/06/2025	Buy	34000,00	47,6803	EUR	-1621130,20
LVMH	FR0000121 014	04/12/2024	Buy	2500,00	613,0558	EUR	-1532639,50
Thales SA	FR0000121 329	12/08/2024	Sell	-10000,00	139,9242	EUR	1399242,00
Thales SA	FR0000121 329	12/08/2024	Buy	10000,00	139,9242	EUR	-1399242,00
ACCOR SA	FR0000120 404	12/03/2025	Sell	-30000,00	44,5568	EUR	1336704,00
AXA SA	FR0000120 628	13/08/2024	Buy	40000,00	32,5108	EUR	-1300432,00
NEXANS SA	FR0000044 448	19/02/2025	Buy	12354,00	103,6823	EUR	-1280891,13
Biomerieux	FR0013280 286	09/04/2025	Sell	-11168,00	111,9113	EUR	1249825,40

INSTRUMENTS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR ERASMUS GESTION

Au 30/06/2025, FCP Mon PEA détient des parts des fonds Erasmus Small Cap Euro et Erasmus Mid Cap Euro.

PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG

Pour sélectionner les valeurs éligibles au fonds, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière combinée à un filtrage extra-financier basé sur des critères ESG réalisé en amont.

Le fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») tels que définis dans sa politique ESG.
La stratégie de prise en compte des critère extra-financier et la méthodologie de notation sont disponibles dans le Prospectus du fonds et dans le Code de Transparence de la société.

L'application de la stratégie d'analyse extra-financière permet au gérant de prendre en compte les risques en matière de durabilité dans leurs globalités pour l'ensemble des investissements réalisés. En effet, l'analyse environnementale et sociale se concentre sur la réponse de l'émetteur à des risques en matière de durabilité clairement identifiés et à sa faculté d'en limiter les conséquences, permettant ainsi d'évaluer les incidences négatives sur la valeur de l'investissement.

TAXONOMIE

Le pourcentage d'alignement du fonds aux critères liés aux deux objectifs climatiques (Atténuation du changement climatique et Adaptation au changement climatique) du Règlement (UE) 2020/852 sur l'identification des activités économiques considérées comme durable sur le plan environnemental (dit Taxonomie) est au minimum de 0% des investissements. Cet objectif est amené à être revu dans le cadre d'une transition progressive du fonds vers un alignement des investissements aux objectifs environnementaux dudit règlement.

COMPTE RENDU SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG

Le fonds promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).
Le compte-rendu sur la performance extra-financière ci-dessous porte sur la période de juillet 2024 à juin 2025.

Au 30/06/2025, la note globale du portefeuille est de 7,7 sur une échelle allant de 0 à 10 et de 6,3 pour l'univers.

La note du portefeuille était de 7,7 à fin juin 2024 et 6,9 pour l'univers. Au cours de cette partie de l'exercice, la note moyenne ESG du portefeuille est restée durablement supérieure à celle de son univers d'investissement.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com dans la rubrique Informations règlementaires

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

La Politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com dans la rubrique Informations règlementaires.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Conformément aux dispositions de la directive 2014/91/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 concernant les gestionnaires de fonds en valeurs mobilières (ci-après désignée la « directive UCITS V »), ERASMUS GESTION s'engage à établir, mettre en œuvre et maintenir des politiques, procédures et pratiques de rémunération compatibles avec une gestion saine et efficace des risques encourus par la Société. Depuis la création d'ERASMUS GESTION, la politique de rémunération est définie par la Direction Générale conformément à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM ou FIA que la Société de Gestion gère. Elle est notamment déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts, et pour prévenir les prises de risques inconsidérées et/ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la Société. Plus particulièrement, la politique de rémunération vise à assurer une cohérence entre les comportements des professionnels qu'elle emploie et les objectifs à long terme de la société et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise.

Cette politique vise également à interdire tout mode de rémunération susceptible de créer des risques excessifs pour la société de gestion. ERASMUS GESTION a intégré, dans sa politique de rémunération, les guidelines émises par l'ESMA dans son document « Guidelines on sound remuneration policies under the UCITS Directive and AIFMD 2016/411 » du 31 mars 2016. Le dispositif s'applique à tous les collaborateurs de la Société de Gestion ; sachant que la société a identifié les fonctions suivantes en tant que « Personnel identifié » au sens de la Directive, à savoir : ses dirigeants, ses gérants, ses commerciaux, son RCCI, son Secrétaire Général. La ventilation des rémunérations sur l'exercice 2024 est de 889k€ au titre des rémunérations fixes et 176k€ au titre des rémunérations variables ; ces montants concernent 23 bénéficiaires.

La Politique de rémunération est disponible sur le site internet www.erasmusgestion.com dans la rubrique Informations règlementaires.

ANNEXE SFDR

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : FCP Mon PEA
Identifiant d'entité juridique : 969500YKFAN1T4336315

Par **investissement durable**, on entend uninvestissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instituépar le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste**d'activités économiques durablessur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-t-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** ___%	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de ___% d'investissements durables
☐ dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** ___%	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce produit promouvait des caractéristiques environnementales adaptées aux particularités de chaque secteur investi. En fonction de l'industrie, plusieurs enjeux climatiques ont été analysés pour chaque investissement parmi : les émissions carbone, l'empreinte carbone de la production, la vulnérabilité au changement climatique, le financement de l'impact environnemental, le stress hydrique, la biodiversité, l'approvisionnement en matière première et la gestion des déchets toxiques.
De plus, ce produit a exclu de ses investissements les sociétés dont les revenus issus de la production de charbon représentent plus de 5% du chiffre d'affaires.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Nous avons collecté les données relatives à plusieurs dizaines d'indicateurs afin d'évaluer la durabilité des entreprises. Nous avons fait le choix de publier cinq indicateurs annuellement. Ceux-ci sont calculés pour chaque émetteur, agrégés pour le fonds de manière équipondérée et comparés au taux moyen de l'univers d'investissement.
Nous nous sommes engagés, pour le fonds FCP Mon PEA, à obtenir de meilleurs résultats sur un indicateur social (taux d'administratrices) et l'indicateur de gouvernance (taux d'indépendance du conseil d'administration).

Indicateur environnemental :
Intensité carbone : indicateur clef dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'intensité carbone informe sur les émissions de CO2 rapportées au chiffre d'affaires de l'entreprise. Sont prises en compte les émissions directes (dites « scope 1 ») et les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie (« scope 2 »).
L'intensité carbone du fonds FCP Mon PEA sur la période était de 161 (en *Tonnes équivalent CO2 / millions d'euros de chiffre d'affaires*).

Indicateurs sociaux :
Place des femmes au conseil d'administration : Cet indicateur permet d'évaluer l'égalité homme-femme dans l'entreprise. Le taux d'administratrices dans le conseil d'administration était en moyenne 43% (*Nombre d'administratrice / nombre total d'administrateurs dans le CA*)
Taux d'attrition : Cet indicateur d'impact social mesure la vitesse de renouvellent des effectifs d'une entreprise. Le taux d'attrition pour le fonds FCP Mon PEA était en moyenne de 11% (*Nombre de départs et d'arrivées x ½ / nombre d'employé en début d'année*)

Indicateur de gouvernance :
Indépendance du conseil d'administration : Un taux élevé d'indépendance du Conseil d'Administration est révélateur de la qualité de la gouvernance d'une entreprise. Le code Afep-Medef, que nous suivons, précise que « par administrateur indépendant, il faut entendre, non pas administrateur non-exécutif c'est-à-dire n'exerçant pas de fonction de direction de la société ou de son groupe, mais dépourvu de lien d'intérêt particulier (actionnaire significatif, salarié, autres) avec ceux-ci. » Le taux d'indépendance du conseil d'administration pour le fonds FCP Mon PEA était en moyenne de 84% (*Nombre d'administrateur indépendants / Nombre*

total d'administrateurs dans le CA)

Indicateur de droits humains :
Taux de société ayant signé des accords collectifs ou ayant adopté une convention collective : Le taux d'existence de conventions collectives pour le fonds FCP Mon PEA sur la période était de 91% (*Nombre d'entreprises ayant signé des accords ou ayant adopté une convention collective / nombre d'entreprise en portefeuille*)

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Globalement les indicateurs environnementaux ou sociaux ont été améliorés par rapport à la période précédentes ou sont restés stables.

Indicateur environnemental :
Intensité carbone (en hausse) : L'intensité carbone du fonds FCP Mon PEA sur la période était de 161 contre 128 pour la période précédente.

Indicateurs sociaux :
Place des femmes au conseil d'administration (en baisse) : Le taux d'administratrices dans le conseil d'administration était en moyenne 43% contre 46% pour la période précédente.
Taux d'attrition (en baisse) : Le taux d'attrition pour le fonds FCP Mon PEA était en moyenne de 11% contre 15% pour la période précédente.

Indicateur de gouvernance :
Indépendance du conseil d'administration en (hausse) : Le taux d'indépendance du conseil d'administration pour le fonds FCP Mon PEA était en moyenne de 84% contre 81% pour la période précédente.

Indicateur de droits humains :
Taux de société ayant signé des accords collectifs ou ayant adopté une convention collective (stable) : Le taux d'existence de conventions collectives pour le fonds FCP Mon PEA sur la période était de 91% contre 91% pour la période précédente.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Non applicable

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives lesplus significatives des décisions d'investissement sur lesfacteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?
Description détaillée :

Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Ce produit a pris en considération les principales incidences négatives sur le facteur de durabilité (PAI). Les PAI ont été collecté par un prestataire tiers indépendant et seront publiées dans le rapport sur les principales incidences négatives. Il s'agissait dans un premier temps, pour la période, de garantir la transparence des investissements. Les indicateurs PAI du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS du règlement SFDR ont été pris en considération dans l'ensemble. En cas de besoin, Erasmus Gestion a eu recours à des proxies ou analyses qualitatives pour remplacer certains indicateurs PAI, en s'assurant que les proxies/analyses portent sur la même thématique que l'indicateur remplacé et que leur utilisation soit systématique (tous les émetteurs des titres en portefeuille).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

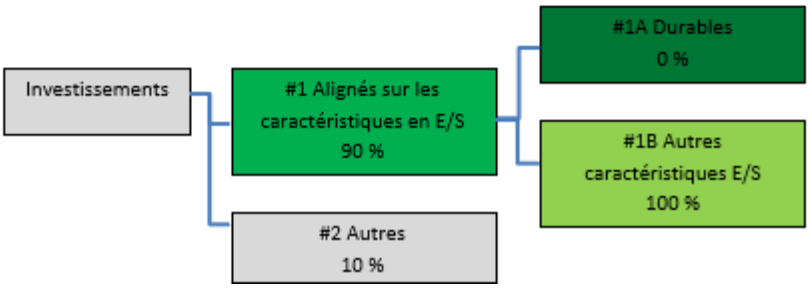
La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période, à savoir :

Name	Avg Exposure	Sector	Country
LVMH	7.38%	Consumer Products and Se...	France
TotalEnergie SE	6.68%	Energy	France
SCHNEIDER ELECTRIC SE	5.91%	Industrial Goods and Servic...	France
AXA SA	5.67%	Insurance	France
AIRBUS SE	5.01%	Industrial Goods and Servic...	France
HERMES INTERNATIONAL	4.76%	Consumer Products and Se...	France
L'OREAL	4.67%	Consumer Products and Se...	France

Le pourcentage affiché correspond au poids moyen de l'investissement au cours de l'exercice.

Quelle était la proportion d'investissement liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



*La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.*

*La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.*

*La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend** :*

*- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;*

Non applicable

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales

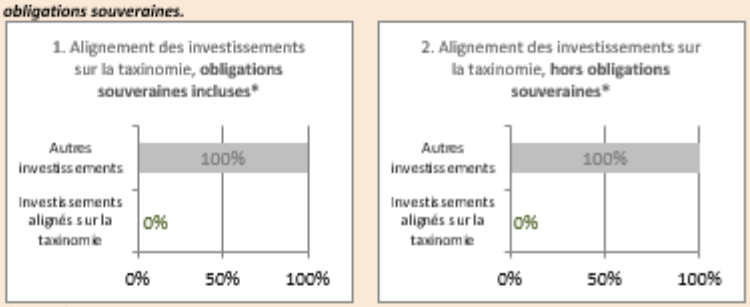
La stratégie d'investissement ne prévoit pas de biais sectoriel et se laisse la possibilité d'investir dans tous secteurs. Les secteurs économiques qui ont été prépondérants sur la période sont : l'industrie, la consommation discrétionnaire, la consommation de base, la technologie, la santé.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part desrevenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple,
- **Des dépenses d'exploitation** (Ope) pour refléter les activités opérationnelles vertesdes sociétés bénéficiaires des investissements.

Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



**** Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.***

Quelle était la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

Ce produit ne s'est pas fixé d'objectif d'investissement dans des activités transitoires ou habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les investissement inclus dans la catégorie « Autres » sont les investissements qui n'ont pas fait l'objet d'un suivi des indicateurs de durabilité environnementaux et sociaux. Ils sont restés durablement strictement inférieure à 10% sur la période.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit a fait l'objet de contrôles quotidiens ainsi que d'un audit annuel permettant de s'assurer du respect des caractéristiques environnementales et sociales au cours de la période.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique a été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promouvait.

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	**-**
Titres financiers	**-**
Actions et valeurs assimilées (A) (*)	**99,000,720.45**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	99,000,720.45
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B) (*)	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C) (*)	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**11,099,154.40**
OPCVM	11,099,154.40
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	**-**
Instruments financiers à terme (G)	**-**
Opérations temporaires sur titres (H)	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	**-**
Autres actifs éligibles (J)	**-**
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**110,099,874.85**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**149,567.89**
Comptes financiers	**201,748.96**
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	**351,316.85**
TOTAL ACTIF I+II	**110,451,191.70**

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 30/06/2025
Capitaux propres :	**-**
Capital	102,257,253.35
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	7,812,163.10
Capitaux propres I :	110,069,416.45
Passifs de financement II	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**110,069,416.45**
Passifs éligibles :	**-**
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	-
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	**-**
Autres passifs :	**-**
Dettes et comptes d'ajustement passifs	381,775.25
Concours bancaires	-
Sous-total autres passifs IV	**381,775.25**
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	**110,451,191.70**

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 30/06/2025
Revenus financiers nets	**-**
Produits sur opérations financières	**-**
Produits sur actions	2,966,858.97
Produits sur obligations	-
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	18,777.17
Sous-total Produits sur opérations financières	**2,985,636.14**
Charges sur opérations financières	**-**
Charges sur opérations financières	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-179.85
Sous-total charges sur opérations financières	**-179.85**
Total Revenus financiers nets (A)	**2,985,456.29**
Autres produits :	**-**
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres Charges :	**-**
Frais de gestion de la société de gestion	-3,006,897.56
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	**-3,006,897.56**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	**-21,441.27**

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**76,751.13**
Sous-total Revenus nets I = C + D	**55,309.86**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	**-**
Plus et moins-values réalisées	4,494,310.18
Frais de transactions externes et frais de cession	-213,063.88
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**4,281,246.30**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-80,965.82**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	**4,200,280.48**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	**-**
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	3,904,125.71
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	**3,904,125.71**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-347,552.95**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**3,556,572.76**
Acomptes :	**-**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	**-**
Impôt sur le résultat V	**-**
Résultat net I + II + III + IV + V	**7,812,163.10**

FCP MON PEA

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

Le fonds aura pour objectif d'obtenir une performance nette de frais supérieure à l'indice CAC 40 dividendes réinvestis en s'exposant aux actions de grande capitalisation de la zone euro.

Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'objectif extra-financier est de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG en engageant avec elles un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration suivi dans le temps

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	242.84	198.28	227.47	228.19	**245.55**
Actif net (en k EUR)	136,466.46	106,549.01	117,784.92	109,581.36	**106,753.88**
Nombre de titres					
Parts C	561,956.05567	537,340.11189	517,795.73171	480,207.73760	**434,744.02461**

Date de mise en paiement	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	41.76	8.98	-4.48	4.23	**9.37**
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	-0.73	1.26	2.67	-0.00	**0.05**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	2,234.29	1,842.67	2,135.14	2,163.31	**2,351.41**
Actif net (en k EUR)	6,507.88	7,428.99	4,090.99	3,606.89	**3,315.53**
Nombre de titres					
Parts C	2,912.722	4,031.642	1,916.022	1,667.299	**1,410.017**

Date de mise en paiement	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	382.89	82.30	-41.52	39.99	**89.60**
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	11.54	33.96	45.13	21.54	**23.23**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

FCP MON PEA

Synthèse de l'offre de gestion

Type de part	Code ISIN	Valeur liquidative d'Origine	Compartiments	Affectation des revenus	Affectation des plus values	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant min. de souscription initiale
Part R	FR0010878124	100 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	Néant
Part I	FR0011310283	1 000 EUR	Non	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs, plus particulièrement investisseurs institutionnels et grands investisseurs particuliers	150 000* EUR

(*) Le montant minimum de souscription initiale ne s'applique pas à ERASMUS GESTION.

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)
Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.
L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.
Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.
L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.)

Les frais de fonctionnement et autres services correspondent aux :

- Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- Frais des plateformes de distribution ;
- Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
- Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- Frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers ; - Frais d'audit et de promotion des labels ;
- Frais de commissariat aux comptes ;
- Frais liés au dépositaire ;
- Frais liés aux teneurs de compte ;
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC - Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
- Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;

- des frais indirects de gestion, liés aux souscriptions dans les OPCVM qui compose l'actif du fonds.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux /barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	**Part R :** 2,00 % TTC Taux maximum **Part I :** 1,00 % TTC Taux maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	**Part R & I :** 0,70 % TTC *
3	Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
5	Commission de surperformance	Actif net	**Part R & I :** Commission variable égale à 20% TTC maximum de la performance supérieure au CAC 40 dividendes réinvestis.

* Ce taux peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Commission de surperformance :

La surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif de l'OPCVM, nette de frais de gestion et avant prise en compte de la provision de commission de surperformance, et la valeur d'un actif de référence réalisant une performance identique à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes mouvements de souscriptions/rachats que l'OPCVM.

Une provision ou, le cas échéant, une reprise de provision en cas de sous performance, est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

La première période de référence ira de la création du fonds jusqu'au 30 juin 2011. Ensuite la période de référence sera l'exercice du fonds.

En aucun cas la période de référence de chacune des parts du fonds ne peut être inférieure à un an, quelle que soit la part concernée.

La date d'arrêté des frais de gestion variables est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de juin. Le prélèvement est effectué annuellement. La quote-part des frais variables correspondant aux rachats est définitivement acquise à la société de gestion.

A Compter de l'exercice débutant le 1er juillet 2022, une période de rattrapage des sous-performances passés est mise en place : Toute sous-performance du fonds par rapport à celle de l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec remise à zéro à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission, est instaurée.

Autres frais facturés à l'OPCVM :

- les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du Code monétaire et financier ;

- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;

- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

L'information relative à ces frais est en outre décrite ex post dans le rapport annuel de l'OPCVM.

Frais de recherche

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :
1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Capitalisation pour la part R.
Capitalisation pour la part I.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part R.
Capitalisation pour la part I.

Changements affectant le fond

Néant

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	**113,188,254.38**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) [1]	4,562,418.34
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-15,845,187.01
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-21,441.27
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4,281,246.30
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	3,904,125.71
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes [2]	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes [2]	-
Autres éléments	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	**110,069,416.45**

[1] Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.
[2] Rubrique Spécifique aux MMF.

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Exercice 30/06/2025 Nombre de titres
Catégorie de classe R (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	13,863.02629
Nombre de titres rachetés	59,326.73928
Catégorie de classe I (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	562.538
Nombre de titres rachetés	819.820

Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0010878124	R	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	106,753,881.48	434,744.02461	245.55
FR0011310283	I	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	3,315,534.97	1,410.017	2,351.41

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		FR	DE	NL	CH	IT
Actif						
Actions et valeurs assimilées	99,000.72	83,384.13	8,729.67	3,043.43	1,685.78	1,645.26
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	**99,000.72**					

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
	+/-	< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	201.75	-	-	-	201.75
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		**-**	**-**	**-**	**201.75**

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	201.75	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	**201.75**	**-**	**-**	**-**	**-**

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	USD
Actif	
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	0.98
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Emprunts	-
Hors-bilan	
Devises à recevoir	-
Devises à livrer	-
Futures	-
Options	-
Swaps	-
Autres opérations	-
TOTAL	**0.98**

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	**-**	**-**	**-**

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010914564	ERASMUS MID CAP EUROPE PART I	Erasmus Gestion	Action	France	EUR	5,544,645.00
FR0011640895	ERASMUS SMALL CAP EURO-I 13C	Erasmus Gestion	Action	France	EUR	5,554,509.40
TOTAL						**11,099,154.40**

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 30/06/2025
Ventilation par nature des créances	-
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Autres débiteurs divers	26,359.54
Coupons à recevoir	123,208.35
TOTAL DES CREANCES	**149,567.89**
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Frais et charges non encore payés	327,373.21
Autres créditeurs divers	54,402.04
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	**381,775.25**

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	2,955,302.14	2.70
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	51,595.42	1.70
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 30/06/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	**-**

Autres informations

	Exercice 30/06/2025
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	11,099,154.00
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/06/2025
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	22,547.50
Sommes distribuables au titre du revenu net	**22,547.50**
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	22,547.50
Total	**22,547.50**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/06/2025
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	4,073,936.59
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	**4,073,936.59**
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	4,073,936.59
Total	**4,073,936.59**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/06/2025
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	32,762.36
Sommes distribuables au titre du revenu net	**32,762.36**
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	32,762.36
Total	**32,762.36**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/06/2025
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	126,343.89
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	**126,343.89**
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	126,343.89
Total	**126,343.89**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

Inventaire des instruments financiers au 30 Juin 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				**99,000,720.45**	**89.94**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**99,000,720.45**	**89.94**
ADYEN NV	380.00	1,558.40	EUR	592,192.00	0.54
Services divers					
AIRBUS SE	35,000.00	177.26	EUR	6,204,100.00	5.64
Aéronautique					
AIR LIQUIDE SA	27,500.00	175.14	EUR	4,816,350.00	4.38
Produits Chimique					
ASML HOLDING NV	2,000.00	677.60	EUR	1,355,200.00	1.23
Electrique - Electronique					
AXA SA	159,000.00	41.67	EUR	6,625,530.00	6.02
Assurances					
BIOMERIEUX	9,363.00	117.40	EUR	1,099,216.20	1.00
Produits pharmaceutiques					
BNP PARIBAS	69,800.00	76.32	EUR	5,327,136.00	4.84
Banques et assurances					
BUREAU VERITAS SA	43,593.00	28.94	EUR	1,261,581.42	1.15
Services divers					
CAPGEMINI SE	18,501.00	145.05	EUR	2,683,570.05	2.44
Bureau					
CHRISTIAN DIOR SE	1,500.00	424.60	EUR	636,900.00	0.58
Textiles et habillement					
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	24,000.00	99.64	EUR	2,391,360.00	2.17
Construction et matériaux de construction					
CREDIT AGRICOLE SA	274,200.00	16.07	EUR	4,405,023.00	4.00
Banques et assurances					
DANONE	15,547.00	69.36	EUR	1,078,339.92	0.98
Biens de consommation					
ENGIE	44,568.00	19.93	EUR	888,017.40	0.81
Distribution Energie					
ESSILORLUXOTTICA	15,560.00	232.90	EUR	3,623,924.00	3.29
Produits pharmaceutiques					
HEIDELBERG MATERIALS AG	10,194.00	199.45	EUR	2,033,193.30	1.85
Construction et matériaux de construction					
HERMES INTERNATIONAL	1,520.00	2,299.00	EUR	3,494,480.00	3.17
Textiles et habillement					
KONINKLIJKE KPN NV	265,000.00	4.14	EUR	1,096,040.00	1.00
Télécommunication					
LOREAL	11,667.00	363.10	EUR	4,236,287.70	3.85
Produits pharmaceutiques					
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	14,371.00	444.60	EUR	6,389,346.60	5.80
Textiles et habillement					

Inventaire des instruments financiers au 30 Juin 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
MONCLER SPA	34,000.00	48.39	EUR	1,645,260.00	1.49
Distribution - Commerce					
NEMETSCHEK AKT	4,931.00	123.00	EUR	606,513.00	0.55
Ordinateurs logiciels					
NEXANS SA	12,354.00	110.90	EUR	1,370,058.60	1.24
Electrique - Electronique					
PERNOD RICARD SA	12,500.00	84.60	EUR	1,057,500.00	0.96
Biens de consommation					
PUBLICIS GROUPE	23,750.00	95.68	EUR	2,272,400.00	2.06
Publicité - Communication					
QT GROUP OYJ	8,920.00	57.45	EUR	512,454.00	0.47
Bureau					
RHEINMETALL AG	531.00	1,797.00	EUR	954,207.00	0.87
Aéronautique					
SANOFI	25,300.00	82.21	EUR	2,079,913.00	1.89
Produits pharmaceutiques					
SAP SE	9,150.00	258.15	EUR	2,362,072.50	2.15
Ordinateurs logiciels					
SCHNEIDER ELECTRIC SE	30,597.00	225.80	EUR	6,908,802.60	6.28
Electrique - Electronique					
SOCIETE GENERALE SA	24,000.00	48.55	EUR	1,165,200.00	1.06
Banques et assurances					
STMICROELECTRONICS NV	65,000.00	25.93	EUR	1,685,775.00	1.53
Electrique - Electronique					
TOTALENERGIES SE	144,951.00	52.10	EUR	7,551,947.10	6.86
Distribution Energie					
VINCI SA	46,500.00	125.10	EUR	5,817,150.00	5.28
Construction et matériaux de construction					
VONOVIA SE	36,666.00	29.91	EUR	1,096,680.06	1.00
Immobilier et logement					
ZALANDO SE	60,000.00	27.95	EUR	1,677,000.00	1.52
Distribution - Commerce					
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				**11,099,154.40**	**10.08**
OPCVM				**11,099,154.40**	**10.08**
ERASMUS MID CAP EUROPE PART I	375	14,785.72	EUR	5,544,645.00	5.04
ERASMUS SMALL CAP EURO-I 13C	1,826	3,041.90	EUR	5,554,509.40	5.05
Créances				**149,567.89**	**0.14**
Dettes				**-381,775.25**	**-0.35**
Autres comptes financiers				**201,748.96**	**0.18**
TOTAL ACTIF NET			**EUR**	**110,069,416.45**	**100.00**

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			-	-	-

Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	110,099,874.85
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	351,316.85
Autres passifs (-)	381,775.25
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	**110,069,416.45**

ANNEXE

Les comptes annuels N-1 (format ancien plan comptable) sont présentés en annexe conformément au Règlement ANC n° 2020-07 modifié par le Règlement ANC 2022-03.

Bilan actif

	Exercice 28/06/2024	Exercice 30/06/2023
Immobilisations Nettes	**-**	**-**
Dépôts	**-**	**-**
Instruments financiers	**113,158,836.70**	**118,149,081.06**
Actions et valeurs assimilées	**102,069,413.30**	**106,494,287.00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	102,069,413.30	106,494,287.00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	**11,089,423.40**	**11,654,794.06**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d´autres pays Etats membres de l'Union Européenne	11,089,423.40	11,654,794.06
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d´autres pays Etats membres de l´Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d´autres pays Etats membres de l´Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d´investissement professionnels et équivalents d´autres pays Etats membres de l´Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	**-**
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans	**-**	**-**
Autres instruments financiers	**-**	**-**
Créances	**104,727.62**	**3,271,044.30**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	104,727.62	3,271,044.30
Comptes financiers	**328,909.68**	**5,040,051.34**
Liquidités	328,909.68	5,040,051.34
TOTAL DE L'ACTIF	**113,592,474.00**	**126,460,176.70**

Bilan passif

	Exercice 28/06/2024	Exercice 30/06/2023
Capitaux propres	**-**	**-**
Capital	**111,052,421.24**	**122,809,503.11**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**-**	**-**
Report à nouveau (a)	**-**	**-**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	**2,101,348.93**	**-2,403,476.91**
Résultat de l'exercice (a,b)	**34,484.21**	**1,469,884.46**
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	**113,188,254.38**	**121,875,910.66**
Instruments financiers	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres	**-**	**-**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**404,219.62**	**4,584,266.04**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	404,219.62	4,584,266.04
Comptes financiers	**-**	**-**
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	**113,592,474.00**	**126,460,176.70**

(a) Y compris comptes de régularisations.
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 28/06/2024	Exercice 30/06/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 28/06/2024	Exercice 30/06/2023
Produits sur opérations financières	**-**	**-**
Produits sur actions et valeurs assimilées	3,025,635.88	3,756,149.43
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	66,079.09	63,665.17
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	**3,091,714.97**	**3,819,814.60**
Charges sur opérations financières	**-**	**-**
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-0.93	-3,943.10
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	**-0.93**	**-3,943.10**
Résultat sur opérations financières (I + II)	**3,091,714.04**	**3,815,871.50**
Autres produits (III)	**-**	**-**
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	**-3,145,008.98**	**-2,333,369.65**
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	**-53,294.94**	**1,482,501.85**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	**87,779.15**	**-12,617.39**
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	**-**	**-**
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	**34,484.21**	**1,469,884.46**

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)
Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.
L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.
Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.
L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de gestion financière

- 2% TTC taux maximum pour la part R
- 1% TTC taux maximum pour la part I

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse, …) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de fonctionnement et autres services

Part R & I : 0,70% TTC sur la base de l'actif net.

* Ce taux peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

Part R & I :
Commission variable égale à 20% TTC maximum de la performance supérieure au CAC 40 dividendes réinvestis.

La surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif de l'OPCVM, nette de frais de gestion et avant prise en compte de la provision de commission de surperformance, et la valeur d'un actif de référence réalisant une performance identique à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes mouvements de souscriptions/rachats que l'OPCVM.

Une provision ou, le cas échéant, une reprise de provision en cas de sous performance, est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

La première période de référence ira de la création du fonds jusqu'au 30 juin 2011. Ensuite la période de référence sera l'exercice du fonds. En aucun cas la période de référence de chacune des parts du fonds ne peut être inférieure à un an, quelle que soit la part concernée.

La date d'arrêté des frais de gestion variables est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de juin. Le prélèvement est effectué annuellement.

La quote-part des frais variables correspondant aux rachats est définitivement acquise à la société de gestion.

A Compter de l'exercice débutant le 1er juillet 2022, **une période de rattrapage des sous-performances passés est mise en place** : Toute sous-performance du fonds par rapport à celle de l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec remise à zéro à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission, est instaurée.

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour la part R
Capitalisation pour la part I

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part R
Capitalisation pour la part I

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 28/06/2024	Exercice 30/06/2023
Actif net en début d'exercice	**121,875,910.66**	**113,977,998.16**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	**6,169,563.86**	**5,419,712.52**
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	**-15,294,746.72**	**-13,948,256.05**
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	**5,390,220.39**	**9,567,392.62**
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	**-2,826,087.68**	**-10,263,696.51**
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	**-**	**-**
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	**-**	**-**
Frais de transaction	**-391,794.74**	**-2,020,774.35**
Différences de change	**403.29**	**-3,491.22**
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	**-1,681,919.74**	**17,664,523.64**
Différence d'estimation exercice N	5,199,787.44	6,881,707.18
Différence d'estimation exercice N-1	-6,881,707.18	10,782,816.46
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	**-**	**-**
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	**-**	**-**
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	**-53,294.94**	**1,482,501.85**
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	**-**	**-**
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	**-**	**-**
Autres éléments	**-**	**-**
Actif net en fin d'exercice	**113,188,254.38**	**121,875,910.66**

Complément d'information 1

	Exercice 28/06/2024
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	11,089,423.40
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 28/06/2024
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	**Nombre de titres**
Catégorie de classe R (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	16,843.66131
Nombre de titres rachetés	54,431.65542
Catégorie de classe I (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1,056.270
Nombre de titres rachetés	1,304.993
Commissions de souscription et/ou de rachat	**Montant (EUR)**
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Frais de gestion	**Montant (EUR)**	**% de l'actif net moyen**
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	3,077,156.34	2.69
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	67,852.64	1.69
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 28/06/2024
Ventilation par nature des créances	-
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	2,027.62
Coupons à recevoir	102,700.00
TOTAL DES CREANCES	**104,727.62**
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	316,969.68
Autres créditeurs divers	87,249.94
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	**404,219.62**

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 28/06/2024
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	**-**
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	**-**
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	328,909.68
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	328,909.68	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD
Actif	
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	9,014.17
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 28/06/2024	Exercice 30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1,439.61	1,383,395.48
Total	**-1,439.61**	**1,383,395.48**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1,439.61	1,383,395.48
Total	**-1,439.61**	**1,383,395.48**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 28/06/2024	Exercice 30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2,034,657.10	-2,323,910.14
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**2,034,657.10**	**-2,323,910.14**
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	2,034,657.10	-2,323,910.14
Total	**2,034,657.10**	**-2,323,910.14**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 28/06/2024	Exercice 30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	35,923.82	86,488.98
Total	**35,923.82**	**86,488.98**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	35,923.82	86,488.98
Total	**35,923.82**	**86,488.98**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 28/06/2024	Exercice 30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	66,691.83	-79,566.77
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**66,691.83**	**-79,566.77**
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	66,691.83	-79,566.77
Total	**66,691.83**	**-79,566.77**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	185.99	242.84	198.28	227.47	**228.19**
Actif net (en k EUR)	109,791.73	136,466.46	106,549.01	117,784.92	**109,581.36**
Nombre de titres					
Parts C	590,278.88101	561,956.05567	537,340.11189	517,795.73171	**480,207.73760**

Date de mise en paiement	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	-12.43	41.76	8.98	-4.48	**4.23**
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-1.54	-0.73	1.26	2.67	**-0.00**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,695.27	2,234.29	1,842.67	2,135.14	**2,163.31**
Actif net (en k EUR)	4,662.90	6,507.88	7,428.99	4,090.99	**3,606.89**
Nombre de titres					
Parts C	2,750.522	2,912.722	4,031.642	1,916.022	**1,667.299**

Date de mise en paiement	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	**-**
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	-113.19	382.89	82.30	-41.52	**39.99**
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	3.64	11.54	33.96	45.13	**21.54**

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 28 Juin 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				**102,069,413.30**	**90.18**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**102,069,413.30**	**90.18**
ACCOR SA	60,000.00	38.30	EUR	2,298,000.00	2.03
AIRBUS SE	50,000.00	128.26	EUR	6,413,000.00	5.67
AIR LIQUIDE SA	27,500.00	161.28	EUR	4,435,200.00	3.92
ASM INTERNATIONAL NV	3,753.00	711.80	EUR	2,671,385.40	2.36
ASML HOLDING NV	2,066.00	964.20	EUR	1,992,037.20	1.76
AXA SA	160,000.00	30.57	EUR	4,891,200.00	4.32
BNP PARIBAS	120,000.00	59.53	EUR	7,143,600.00	6.31
BUREAU VERITAS SA	65,000.00	25.86	EUR	1,680,900.00	1.49
CAPGEMINI SE	5,500.00	185.70	EUR	1,021,350.00	0.90
CHRISTIAN DIOR SE	8,153.00	671.50	EUR	5,474,739.50	4.84
CREDIT AGRICOLE SA	220,000.00	12.74	EUR	2,802,800.00	2.48
DANONE	45,000.00	57.08	EUR	2,568,600.00	2.27
EDENRED	25,000.00	39.41	EUR	985,250.00	0.87
ENGIE	170,000.00	13.34	EUR	2,266,950.00	2.00
ESSILORLUXOTTICA	18,138.00	201.20	EUR	3,649,365.60	3.22
HERMES INTERNATIONAL	2,500.00	2,140.00	EUR	5,350,000.00	4.73
INFINEON TECHNOLOGIES AG	35,000.00	34.30	EUR	1,200,675.00	1.06
LOREAL	12,452.00	410.05	EUR	5,105,942.60	4.51
PRYSMIAN SPA	50,000.00	57.82	EUR	2,891,000.00	2.55
PUBLICIS GROUPE	35,000.00	99.38	EUR	3,478,300.00	3.07
RENAULT SA	25,000.00	47.84	EUR	1,196,000.00	1.06
RHEINMETALL AG	7,500.00	475.70	EUR	3,567,750.00	3.15
SAP SE	11,000.00	189.52	EUR	2,084,720.00	1.84
SCHNEIDER ELECTRIC SE	35,000.00	224.30	EUR	7,850,500.00	6.94
THALES SA	13,000.00	149.50	EUR	1,943,500.00	1.72
TOTALENERGIES SE	130,000.00	62.33	EUR	8,102,900.00	7.16
VEOLIA ENVIRONNEMENT	86,400.00	27.92	EUR	2,412,288.00	2.13
VINCI SA	67,000.00	98.38	EUR	6,591,460.00	5.82
Titres d'OPC				**11,089,423.40**	**9.80**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d´autres pays Etats membres de l´Union européenne				**11,089,423.40**	**9.80**
ERASMUS MID CAP EURO I	475	14,122.08	EUR	6,707,988.00	5.93
ERASMUS SMALL CAP EURO-I 13C	1,106	2,820.90	EUR	3,119,915.40	2.76
ERASMUS SMID CROS EUR-PRT F	13,000	97.04	EUR	1,261,520.00	1.11

Inventaire des instruments financiers au 28 Juin 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Créances				104,727.62	0.09
Dettes				-404,219.62	-0.36
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				328,909.68	0.29
TOTAL ACTIF NET			EUR	113,188,254.38	100.00